



## LE TOMBEAU DÉROBÉ

Histoire d'une substitution

---



LÉONARD Defrance, qui nous a laissé de charmantes peintures, s'était fait, au profit de la république française, le détrousseur de sa patrie liégeoise, non d'ailleurs sans qu'il en retirât quelque bénéfice. Il n'est pas téméraire de l'en accuser puisqu'il nous en a laissé le cynique aveu (1).

Parmi les œuvres d'art dont il dépouilla notre pays pour les envoyer à Paris, se trouvaient deux dalles funéraires mentionnées comme suit dans un ordre de transport signé de sa main, le 23 prairial de l'an III, une : « pierre de tombe de marbre noir qui est dans le vestibule de l'église

(1) THÉODORE GOBERT, *Autobiographie d'un peintre liégeois. Léonard Defrance* (Société des Bibliophiles liégeois, *Bulletin*, t. VII [1905], p. 211).

ci devant Saint Laurent » et « celle de même matière qui est aussi à l'église Saint Jacques » (1).

Ces deux monuments quittèrent Liège par voie d'eau, mais, pour des raisons qui nous importent peu, ils ne dépassèrent point Charleville. Par après, ils tombèrent en la possession d'un tanneur de la localité qui, les retournant, utilisa la face postérieure de ces dalles pour des travaux de sa profession.

Son établissement fut ensuite transformé en demeure d'agrément, et les deux dalles devinrent un ornement du parc qui l'entourait. Ce fut là que Jean-Simon Renier les dessina et les décrivit en 1863 (2).

De ces monuments celui qui provenait de Saint-Jacques avait recouvert les restes mortels de l'abbé Jean de Cronmoys mort en 1525.

Il finit par arriver, vers 1884, au terme primitivement fixé pour son voyage, et se trouve aujourd'hui au Musée du Louvre.

L'autre monument était dépourvu d'inscription, et un doute aurait pu subsister sur le personnage dont il orna la tombe, si Henri Van den Berch n'avait pris soin d'en insérer un dessin dans *La cité de Liège* (planche I) (3).

Renier eut connaissance soit de ce dessin, soit d'un autre dessin analogue dû également à Van den Berch, et

(1) JULES HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, Bruges, 1890, p. 105, note I.

(2) JEAN-SIMON RENIER, *Tombes liégeoises à Charleville* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VI [1863], pp. 65-73).

(3) *La cité de Liège*, fol. 316.



MONUMENT FUNERAIRE DE L'ÉVÊQUE REGINARD.  
DESSIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.



MONUMENT FUNERAIRE DE L'ABBE GERARD VAN DER STAPPEN.  
(MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE A BRUXELLES).

LE TOMBEAU DEROBE.  
PLANCHE II.

publia, cinq ans plus tard, le texte de l'épithaphe qui y figure (I), et que voici :

D. REGINARDO DVCIS BAVARIAE FILIO EPISCOPO LEODIENSI  
HVIVS BASILICAE // CONSTRUCTORI. QVI MORTEM OBIIT  
OCTO // GENARIVS ANNO 1036 NONIS DECEMBRIS. POSVIT  
A<sup>o</sup> 1604 NONIS AVGVSTI MARTINVS FIACRI' SCVLPSIT //  
R. D. OGERVS DE LONCHIN ABBAS 35. //

Cette inscription identifie donc cette dalle comme étant celle qu'avait fait placer, en 1604, sur la tombe de l'évêque de Liège Reginard, l'abbé de Saint-Laurent Oger de Loncin.

Depuis 1913, ce magnifique monument orne les Musées royaux d'art et d'histoire à Bruxelles (planche II) (2).

Bien que le dessin du manuscrit Van den Berch n'ait point été tracé avec toute la précision qu'y mettrait un artiste moderne, et qu'au contraire, il serait permis d'en critiquer la fantaisie, aucun doute ne peut exister quant à l'identification du monument représenté. Sans compter l'allure générale où l'aspect du modèle apparaît avec une ample suffisance, un détail serait à lui seul de nature à emporter la conviction : la présence des armoiries de Bavière sommées d'une mitre et brochant sur l'épée et la crosse, qui se retrouvent de part et d'autre.

(1) J.-S. RENIER, *Le tombeau de Reginard, évêque de Liège* (Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX [1868], pp. 23-28).

(2) On trouvera dans MARTHE CRICK-KUNTZIGER, *Le monument de l'évêque Reginard* (Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire, 3<sup>e</sup> série, t. IV [1932], pp. 135-145), la bibliographie du sujet, à laquelle il faut ajouter : JEAN YERNAUX, *L'atelier italo-liégeois des Palardins et des Fiacres, sculpteurs aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* (Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, t. I [1935-1936], pp. 268-292).

J'ai tenu à y insister pour qu'avant d'aller plus loin, ce point soit bien établi : la dalle funéraire qu'a vue Van den Berch à l'abbaye de Saint-Laurent où elle était censée recouvrir les restes de l'évêque Réginaud, ainsi que l'attestait l'inscription qu'il a reproduite, est bien celle qui se trouve aujourd'hui aux Musées royaux d'art et d'histoire, privée de son épitaphe.

Celle-ci nous apprend, ai-je dit plus haut, que ce monument érigé en 1604, en souvenir de l'évêque Réginaud, par l'abbé Oger de Loncin, était l'œuvre du sculpteur Martin Fiacre.

L'évêque Réginaud, mort le 5 décembre 1037, qui fut en fait le fondateur de l'abbaye de Saint-Laurent, avait voulu reposer dans la crypte de l'église de ce monastère. Aussi comprend-on très bien qu'un abbé ami du faste comme l'était Oger de Loncin, ait tenu à lui rendre un hommage particulier en lui consacrant un monument exécuté dans le goût de son époque.

Les événements, comme on le verra plus loin, lui en avaient fourni l'occasion.

Ainsi en avaient usé les chanoines de Saint-Martin à l'égard de l'évêque Eracle, fondateur de leur collégiale.

La sollicitude dont avait fait preuve Oger de Loncin se comprend d'autant mieux que le tombeau dans lequel les restes mortels de Réginaud avaient été déposés en 1037, avait grandement souffert dans l'incendie de l'église Saint-Laurent allumé, le 4 novembre 1568, par les troupes du prince d'Orange. Ce qui le prouve, c'est que le 19 février

1569, on procéda à l'ouverture du tombeau et à l'examen de son contenu (1).

L'érection d'un nouveau monument placé, celui-ci, non plus dans la crypte, mais dans le chœur de l'église, et remarquable par sa facture et ses dimensions, se comprend donc à merveille.

Une constatation jette cependant le trouble dans des faits qui, à première vue, semblent parfaitement logiques.

Le texte de l'inscription atteste que le monument, œuvre du sculpteur Martin Fiacre, fut mis en place en 1604.

Dans l'étude où, utilisant des documents d'archives demeurés jusqu'ici inédits, Monsieur Jean Yernaux a fort habilement résolu l'énigme de ce que j'avais appelé l'atelier des marbres noirs de Theux, mon excellent confrère n'a pas manqué de remarquer l'anomalie que présentait cette date de 1604. En effet, Martin Fiacre était mort en 1601 (2).

Pour écarter la contradiction qui éclate entre ces deux dates, Monsieur Yernaux a recouru à la seule hypothèse possible, et supposé que « la pierre de Réginaud constitue... vraisemblablement » la « dernière œuvre » de Martin Fiacre, « et ne fut achevée et mise en place que trois ans après la mort du sculpteur » (3).

Il est certain que l'auteur n'aura point manqué de sentir les difficultés que présente cette solution. Supposons donc qu'Oger de Loncin ait, en 1600 ou peu auparavant,

(1) Je donne en annexe le texte du récit de l'ouverture du tombeau de Réginaud, que nous a livré Henri Van den Berch.

(2) J. YERNAUX, *Op. cit.*, p. 272.

(3) IDEM, *Ibidem*, p. 277.

confié le soin d'exécuter le monument à Martin Fiacre qui devait avoir alors dépassé la septantaine, et qui jouissait d'une confortable aisance.

Le sculpteur décède, laissant son œuvre inachevée, et l'abbé attend plus de trois ans avant de la faire terminer et de la faire mettre en place.

Sans en trouver de bonnes raisons, il serait difficile d'admettre cette hypothèse.

En réalité, deux faits troublants demeurent inexplicables : celui que je viens de signaler et aussi la disparition de l'épithaphe que nous a transmise Van den Berch.

De ce problème, lui-même nous fournit la solution en nous faisant une révélation véritablement déconcertante. Si elle a échappé jusqu'ici à ceux qui se sont occupés du sujet, c'est qu'elle se trouve dans un autre ouvrage de Van den Berch que celui qui contient le dessin du tombeau.

Faut-il rappeler qu'Henri Van den Berch, dont la vie s'écoula entre le 31 mai 1592 et le début de l'année 1666, en a consacré une bonne partie à réunir des notes historiques et archéologiques et, en outre, a eu le grand mérite de nous conserver la reproduction graphique d'un bon nombre de monuments qui ne nous sont connus que grâce à ses soins? (1). Chaque fois qu'il a été possible de la soumettre à un contrôle, son œuvre est sortie victorieuse de l'épreuve. En un mot, il mérite toute notre confiance.

(1) JOSEPH BRASSINNE, *Monuments d'art mosan disparus* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, t. XXIX [1938], pp. 143-195) et *Nouvelles recherches sur des monuments d'art mosan disparus* (Ibidem, t. XXX [1939], pp. 63-104). — IDEM, *Mélanges mosans*, Gembloux, 1940, pp. 89-184.

Je traduis à grands traits ce qu'il nous a livré au sujet du tombeau que nous étudions (1), en l'entremêlant aux compléments nécessaires à sa compréhension.

Sous réserve de cette remarque, le lecteur voudra bien se rappeler que c'est Van den Berch qui s'adresse à lui.

\* \* \*

Après le passage des troupes du prince d'Orange, non seulement l'église du monastère de Saint-Laurent était en ruines, mais les bâtiments claustraux avaient grandement souffert. Ce fut la tâche de l'abbé Henri Natalis, qui présidait aux destinées de l'abbaye lorsque s'abattit sur elle le désastre, d'en entreprendre la restauration (2). Ce fut lui, en particulier, qui entama la restauration de l'église dont la première pierre fut posée le 30 mai 1576. Henri Natalis ne connut pas la joie de voir s'élever le nouvel édifice. Le 2 octobre de l'année suivante, il mourait, et ce ne fut que le 10 août 1601 que l'église fut consacrée, sous l'abbatiat d'Oger de Loncin.

Respectueux de la mémoire de son prédécesseur Gérard Van der Stappen, Henri Natalis avait fait placer sur sa tombe, dans la crypte de l'église, un superbe monument en marbre qu'avait réalisé le sculpteur liégeois Martin Fiacre. Comme Van der Stappen était originaire de Zolder,

(1) Voyez annexe II.

(2) URSMER BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. II, Maredsous, 1928, pp. 52-53.

on avait pris l'habitude de le désigner par un surnom tiré du vocable latin de cette localité, et couramment on l'appelait Zulre (1).

Van der Stappen était décédé le 29 août 1558.

Son tombeau n'avait nullement souffert de la destruction de l'église qui avait eu lieu dix ans plus tard. C'était d'une autre manière que le défunt allait en être frustré.

Le successeur d'Henri Natalis eut un abbatiat fort peu brillant. Sa déposition y mit fin après une dizaine d'années.

Celui qui lui succéda, Oger de Loncin, jeune et actif, devait connaître une prélature autrement longue, car elle dura un demi-siècle, et fut fertile (2). Ce fut lui qui prit à tâche d'achever la restauration des bâtiments de l'abbaye. Il voulut couronner son œuvre en consacrant à son fondateur Réginaud, un nouveau témoignage de la gratitude des moines.

Pour réaliser son projet, l'abbé aurait pu commander à un sculpteur un monument plus somptueux encore que celui de Van der Stappen. N'avait-il pas à sa disposition ces énormes ressources dont témoignent éloquemment la reconstruction de fond en comble de l'église?

Poussé par je ne sais quel sentiment, il fit extraire du mur de la crypte la dalle funéraire de l'abbé Van der Stappen, fit supprimer son épitaphe ainsi que ses armoiries, en même temps que la signature que le sculpteur avait placée à un endroit peu apparent, et, en remplacement de

(1) U. BERLIÈRE, *Op. cit.*, p. 52.

(2) IDEM, *Ibidem*, pp. 53-54.

celles du défunt, fit graver les armoiries des ducs de Bavière auxquels Réginaud était apparenté.

Pour compléter cette affectation nouvelle du monument ainsi détourné de sa destination première, Oger de Loncin fit entailler une inscription rappelant les titres de Réginaud ainsi que la date de son décès, et mentionnant, outre le nom du sculpteur Martin Fiacre, le fait qu'Oger de Loncin, trente-cinquième abbé, avait fait ériger le monument en 1604 (1). C'est au milieu du chœur que la dalle ainsi truquée fut installée.

Quel but poursuivait Oger de Loncin? Aurait-il prétendu, en supprimant le souvenir de Henri Natalis, faire croire qu'il avait seul accompli le travail de restauration de l'abbaye? Résultat bien difficile à atteindre car les armoiries de Natalis si répandues dans les constructions abbatiales, attestent la grandeur de son œuvre.

Sans doute, perpétuer le souvenir de Réginaud aurait constitué un acte louable s'il avait été réalisé d'une autre manière. Mais s'en prendre au monument d'un défunt qui avait tant fait pour l'abbaye, c'était se rendre coupable d'un acte inhumain, pour ne pas dire impie.

Si j'écris ainsi, ce n'est point que j'aie le désir de louer l'un des deux abbés et de blâmer l'autre. Je me borne à dire la vérité. Aucun intérêt ne me guide. Je ne suis pas

(1) Voyez planche I et annexe II où ce texte se présente sous une forme incomplète. Il se rencontre aussi dans HENRI VAN DEN BERCH, *Recueil d'épigraphes*, édition LÉON NAVEAU DE MARTEAU et ARNOLD POULLET, t. I, Société des Bibliophiles liégeois, 1925, p. 361, n° 1201.

apparenté à Van der Stappen. Je ne l'ai même jamais vu. Sa famille m'est inconnue. Oger de Loncin lui, par contre, je l'ai connu comme moine et comme abbé.

Voulant cependant paraître avoir fait quelque chose en faveur de Van der Stappen, Oger de Loncin ordonna de graver sur une pierre vulgaire extraite du sol non loin de l'abbaye, les épitaphes de ses deux prédécesseurs Gérard Van der Stappen et Henri Natalis, qui reposaient dans la crypte de l'église, à proximité du tombeau du premier abbé du monastère (1).

Je laisse au jugement d'autrui le soin de décider si ce mémorial correspond au mérite de ces deux abbés qui avaient si bien administré l'abbaye et qui l'avaient tant développée.

\* \* \*

Ainsi s'exprime Van den Berch.

Si nous acceptons ses dires dont rien ne nous permet d'ailleurs de douter, le problème devant lequel nous étions placés, reçoit sa solution.

Quand Oger de Loncin décida de modifier la destination de la pierre tombale de Gérard Van der Stappen, et d'en faire le monument funéraire de Réginaud, Martin Fiacre n'était plus de ce monde.

Après avoir remplacé les armoiries de l'abbé par celles que l'on prêtait à l'évêque, et avoir supprimé l'inscription qui aurait gêné son dessein, Oger de Loncin fit graver

(1) H. VAN DEN BERCH, *Op. cit.*, t. I, p. 366, n° 1210, et pp. 368-369, n° 1215.

l'épitaphe de Réginaud sur une bordure ajoutée à la dalle funéraire, et qui en constitua l'encadrement.

Van den Berch déclare qu'en modifiant le tombeau, on avait fait disparaître la signature que l'artiste y avait mise en un endroit peu visible. Or cette signature figure sous les pieds de l'évêque (1) de même qu'elle se trouve à la suite de l'épitaphe de Réginaud.

Le soin que l'auteur de la modification a pris de répéter, à deux reprises, le nom de l'artiste, non seulement sur la bordure amovible, dont il prévoyait qu'elle pouvait disparaître, mais aussi sur l'œuvre elle-même, montre l'importance qu'il attachait à cette mention. Aussi je me demande s'il ne faut pas voir en ce sculpteur le propre fils de Martin Fiacre, Elias Fiacre.

Sans doute, Monsieur Yernaux nous dit que ce dernier s'était rendu à Rome en 1602, et qu'il était de retour à Liège en 1606 (2). Mais cette constatation de sa présence, cette année, en notre ville, n'exclut pas qu'il pouvait y être rentré depuis de longs mois déjà. S'il acceptait de modifier l'œuvre de son père, il n'entendait pas que la paternité pût lui en être contestée.

Ainsi s'explique la présence de la signature de l'artiste sur cette œuvre mise en sa nouvelle place, trois ans après son décès. Toute antinomie entre ces deux ordres de faits a disparu.

On comprend également pourquoi la dalle est privée de

(1) Elle est reproduite dans M. CRICK-KUNTZIGER, *Op. cit.*, p. 138.

(2) J. YERNAUX, *Op. cit.*, p. 273.

l'inscription qui l'entourait. Lors de l'enlèvement du monument qui, sur l'ordre du misérable DeFrance, devait être transporté à Paris, la bordure fut sans doute jugée sans intérêt, et peut-être même se brisa-t-elle au cours de l'opération.

C'est donc uniquement le dessin de Van den Berch que vient si opportunément commenter son récit, qui a permis d'identifier la dalle désormais anonyme.

Van den Berch, choqué de l'indélicatesse qu'Oger de Loncin avait commise à l'égard de la mémoire d'un défunt qu'il aurait dû respecter, a recherché le mobile qui pouvait l'y avoir poussé.

Me serait-il permis d'en suggérer un autre? Persuadé de ce que, pour faire exécuter un monument en l'honneur de Reginard, il ne trouverait point de sculpteur aussi habile que Martin Fiacre, l'abbé aura jugé expédient d'attribuer à l'évêque la superbe dalle dont avait été gratifié Van der Stappen. Ce fut donc sans scrupule qu'il l'en dépouilla.

Cette hypothèse aurait pour résultat de fournir de l'étrange conduite d'Oger de Loncin une explication qui serait de nature à lui servir d'excuse.

De l'examen auquel il vient d'être procédé, découlent deux conséquences.

Au lieu d'un portrait imaginaire de l'évêque Reginard, le monument conservé à Bruxelles nous offre les traits de l'abbé Van der Stappen.

D'autre part, le monument, loin d'être une œuvre de Martin Fiacre parvenu à l'extrême fin de sa carrière, fournit un témoignage de la plénitude de son talent, puisqu'il fut

exécuté le 29 août 1558, date du décès de l'abbé Van der Stappen, et le sac de l'abbaye, entre le 3 et le 5 novembre 1568, auquel échappa le monument. Il n'est pas interdit de croire que ce fut dans les premières années de son abbatiat que Henri Natalis rendit cet hommage à son prédécesseur.

N'est-il point superflu d'ajouter que toutes les hypothèses parfois fort ingénieuses, auxquelles avait donné lieu la date de 1604, sont devenues sans objet?

Comme conclusion, je note que la chronologie d'un bon nombre d'œuvres de la sculpture liégeoise du XVI<sup>e</sup> siècle, devra être révisée. La donnée erronée qui la faussait, est maintenant éliminée. Rendons-en grâce à Henri Van den Berch.

JOSEPH BRASSINNE.

---

## ANNEXES

### I

Eodem anno 1570, post conflagrationem monasterii Sancti Laurentii, apertus est ibidem sarcophagus Reginardi episcopi leodiensis, ejusque corpus integrum repertum est, cum infulis pontificalibus aureis redimitum, adhibito pectori illius calice argenteo, et plumbea lamina similiter reperta est que hec sequentia continebat :

EGO REGINARDUS LEODIENSIS EPISCOPUS MIGRAVI A SEculo ANNO A NATIVITATE DOMINI MILLESIMO TRIGESIMO SEXTO, INDICIONE QUINTA, NONIS DECEMBRIS, ET SEPULTUS SUM IN BASILICA SANCTI LAURENTII, QUAM, DEO ADJUVANTE, CONSTRUXI.

Domnus Petrus Branche, prior ejusdem monasterii.

Que omnia iterum eodem sarcophago recondita fuere (1).

H. VAN DEN BERCH, *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 767.

## II

Eodem anno 1604, cum olim reverendus Domnus Henricus Natalis, abbas Sancti Laurentii, in memoriam sui predecessoris reverendi Domni Gerardi Sulre, curasset fieri sumptuosum epitaphium marmoreum (cujus sculptor fuerat magister Martinus Fiacre leodiensis), erexissetque illud in cripta ejusdem ecclesie, quod cum, nonobstante clade a principe Auriaco accepta, remansisset integrum et illesum, postmodum tamen abbas Domnus Ogerus Lonchin, nescio quo humore imbutus, nisi forte solus videri vellet omnia deperdita restaurasse, extracto e muro epitaphio, ac si cum ipso illius eternam memoriam extirpare vellet (difficile tamen, attentis tantis extructionibus et reparationibus ubique factis, uti ipsius arma in ipsa abbatia ubique sculpta fidem faciunt), jussit, inquam, abradi inscriptionem et insignia predicti abbatis, una cum nomine sculptoris, qui occulte illis ibidem inciserat, et in locum insculpi arma ducum Bavariae, cujus familiae fundator ejusdem abbatie erat, collocavitque idipsum in medio chori cum inscriptione tali :

D. REGINARDO DVCIS BAVARIAE FILIO [EPISCOPO LEODIENSI] HVIVS  
BASILICAE CONSTRVCTORI. QVI MORTEM OBIIT OCTOGENARIVS ANNO 1036  
NONIS DECEMBRIS POSVIT ANNO 1604 NONIS AVGVSTI [MARTINVS FIACRI'  
SCVLPSIT. R.] D. OGERVS [DE] LONCHIN ABBAS 35.

Quod quidem etsi omni laude dignum, si aliis modis fuisset instauratum, tamen magis inhumanum, ne dicam impium, sevisse in mortuum qui tam bene in predicta abbatia meritus fuerat. Poterat is aliud simile, imo sumptuosius epitaphium erigere, cum ipsi amplissimi superessent

(1) Ce fait est rapporté par B. FISEN (*Sancta Legia romanae ecclesiae filia*, t. I, Liège, 1696, p. 180) qui le place au 19 janvier 1569.

thesauri, uti ipsa ecclesia ab ipso a fundamentis reedificata liquide demonstrat. Sed haec, o Sulre, in tui memoriam sat dixisse sufficiat ! Absit tamen a me hoc in laudem unius et vituperium alterius studio dixisse (vera dico), neque enim mihi sanguine junctus est Sulre, nec eundem vidi, neque familiam ejus novi, cum tamen modernum viderim, et monachum et abbatem. Posuit tamen (ut aliquid videretur fecisse) in cripta, inter tumulum sancti Wolbodonis et directe ante sacellum quod est in medio, unum sordidum lapidem non longe a templo erutum, in memoriam predictorum duorum abbatum qui ibidem juxta primum ejusdem monasterii abbatem requiescunt. Utrum autem tale epitaphium qui tam bene administraverant et abbatiam auxerant, iisdem respondeat, aliorum judicio relinquimus.

H. VAN DEN BERCH, *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, pp. 794-795.

